



DEMANDE DE SUBVENTION

Notice à l'usage des associations

Dossier suivi par Vanessa ANTAJAN

☎ 05.62.60.40.16

✉ vanessa.antajan@grand-auch.fr

Pour une subvention en 2024 :

Avant le 2 octobre 2023	: Adresser à l'agglomération un pré-dossier
novembre 2023	: Instruction des dossiers, étude par les commissions
Décembre 2023	: Décision du Conseil communautaire
Début 2024	: Notification de la décision à l'association

PIECES PRE-DOSSIER (à adresser avant le 2 octobre 2023) :

- Demande de subvention Formulaire Cerfa n° 12156*05
- Fiche de renseignement ci-jointe
- Dernier compte-rendu d'activités
- Dernier bilan

PIECES COMPLEMENTAIRES (à fournir plus tard, dans le cas où votre demande est retenue) :

- **Déclaration d'association*** (extrait du Journal Officiel)
- **Statuts*** approuvés de l'association
- **Liste des membres** du conseil d'administration et du bureau
- La **convention** ou avenant à conclure entre l'association et l'agglomération (lorsque la subvention atteint 23 000 Euros)
- **Comptes du dernier exercice** certifiés par le président de l'association (bilan, compte de résultat)
- **Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)*** ou postal (R.I.P) au nom de l'association.
- **Contrat Engagement Républicain**

** Les éléments suivis d'une astérisque sont à produire uniquement lors d'une première demande ou en cas de modifications affectant l'association.*

VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Les subventions allouées par le conseil communautaire ne peuvent être versées en l'absence de dossier complet.

La durée de validité de la délibération du conseil communautaire est par ailleurs limitée à l'exercice budgétaire.

Le mandatement s'effectue par virement au compte indiqué ; le versement s'opère en une seule ou plusieurs fois selon les modalités définies par convention.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS		OUI	NON
Dynamisme de l'association : Vie statutaire			
<i>Nombre de Conseil d'Administration</i>			
<i>Nombre d'adhérents</i>			
<i>Nombre de salarié</i>			
Dynamisme de l'association : Ressources propres			
<i>Nombre de cotisants</i>			
<i>Montant des cotisations</i>			
<i>Montant des recettes des prestations N-1</i>			
Intérêt communautaire : Couverture sur le territoire			
<i>Echelle communale</i>			
<i>Echelle supra communale</i>			
<i>Ensemble du territoire</i>			
Intérêt communautaire : Enjeux économiques			
<i>Retombées sur l'économie locale</i>			
<i>Favorise le maintien d'emploi</i>			
<i>Favorise les produits et/ou l'approvisionnement local</i>			
<i>Autres.....</i>			
Intérêt communautaire : Enjeux sociaux			
<i>Partenariat d'acteurs locaux</i>			
<i>Favorise la mixité sociale</i>			
<i>Favorise le lien intergénérationnel</i>			
<i>Ouverture au public</i>			
<i>Autres</i>			
Intérêt communautaire : Enjeux environnementaux			
<i>Utilisation d'énergie de sources renouvelables</i>			
<i>Favorise la biodiversité</i>			
<i>Prend en compte la protection de l'environnement</i>			
<i>Autres</i>			
Subvention en nature		Montants	
<i>Mise à disposition de locaux</i>			
<i>Mise à disposition de matériels</i>			
<i>Agents / Prestations intellectuelles</i>			